

**POLYIMAGE**  
**COMPTE RENDU DE LA REUNION AVEC M.MARION**  
**23 décembre 04**

**Présents :** *Hervé Pérard* (Maire adjoint), *Marc Marion* (Directeur Service NTIC), *Roland Dinner* et *Sandrine Reignoux* (Assistants des élus verts / Mairie Evry),

**Objet :** Point sur les réseaux de communication du point de vue de la mairie d'Evry

Nous sommes actuellement dans l'attente d'une réponse officielle de la DATAR au sujet des subventions accordées au projet Polymage. Une partie de ce financement permettra la mise en place d'infrastructures technologiques pilotée par la Mairie et l'INT.

Lors de l'élaboration du projet, M. Marion a présenté aux différents partenaires de Polymage le schéma directeur de l'édification d'un réseau Haut Débit entre les différents sites de public de la Ville (Écoles, centre de loisirs, MQ, Mairies annexes, gymnases...).

Cette étude avait paru pertinente aux membres du Polymage à double titre :

- D'une part, elle présente un inventaire des ressources existantes telles que le réseau Rénater, une étude de Points Hauts de transmissions pour Wifi ou Wimax...
- D'autre part elle met en perspective la constitution d'un véritable boucle locale qui doit permettre de traiter la téléphonie, un réseau intranet performant et le transport de l'image.

Cette réunion a pour objet de faire le point sur l'avancée du projet de M. Marion, des démarches conjointes et des synergies qui pourraient être mise en œuvre dans le cadre de Polymage.

Hervé Pérard, souhaite donc d'une part, pouvoir s'appuyer sur le service Informatique pour évaluer les potentiels en NTIC existants sur le territoire : ceux des collectivités (Ville, agglomération), de l'Université-Génopole (REVE = Plaque Haut débit), des expérimentations menées au sein de l'INT, l'IIE ou du LSC (labo des systèmes complexes) ; d'autre part effectuer un premier inventaire des usages locaux des NTIC.

\*\*\*\*\*

M.Marion rappelle son **projet de relier toutes les structures communales**. Selon lui, la Mairie dispose d'une quantité importante d'outils non utilisés. La mise en place de ce réseau par liaisons antennes et câbles, ne devrait pas coûter plus de 50.000€.

Un recensement rapide des usages et/ou projets connus est effectué ; en fait ce travail d'inventaire dresse également

- **Fibre** : le réseau existe, mais il faut étudier sa mise en place. Il semble important pour M.Marion que ce réseau soit indépendant des tensions politiques. Voir avec Jean-Claude Pierre, peut-être pour refaire le lien avec la Communauté d'Agglomération
- **VPN** (Voies Privées à travers le Net) : M.Marion pense que c'est une installation intéressante pour démarrer, mais qui à long terme est très coûteuse puisque l'on loue des espaces à des serveurs « commerciaux », de plus elle ne peuvent être complètement sécurisées. Autant investir d'emblée dans la fibre qui sera vite amortie.
- **Projets INT** :
  1. Souhait de monter un serveur éducatif.
  2. Des étudiants souhaitent relier l'INT et la cité universitaire grâce aux technologies WIFI et laser. M.Marion fait part de ses doutes quant à la réalisation de ce projet sur

une distance dépassant 1 km : le programme Météo de l'aéroport d'Orly connaît 11 jours de coupure par an. Il est possible de pouvoir améliorer ces installations avec les dernières technologies, mais à l'heure actuelle personne ne peut se prononcer sur une non rupture du réseau.

- **IIE** : Les étudiants de dernière année doivent faire un stage de recherche de 6 mois.
- **Réseaux WINTEL et RENATER** (Educ. Nationale) sont également présents sur Evry.
- **SIG** (Système d'Information Géographique) construit par la C. Agglo. permet le repérage tous les niveaux de réseaux (Electricité, eau, informatique...) aériens et souterrains, les empile dans un système informatique, avec la possibilité de les différencier ou au contraire de voir les corrélations, et ce même sur une partie du territoire. (P. Touchet suit ce dossier pour la C. A.).
- **RD propose** de procéder à un recensement à 3 niveaux :
  1. Les initiatives en cours (Renater par exemple)
  2. Les projets à l'étude,
  3. Les usages perçus par la collectivité, et ceux qui peuvent être privilégiés.
- **HP évoque** la nécessité d'inscrire les systèmes d'information dans le projet de ville et s'interroge sur la formation aux usages.

A envisager un projet de délibération Agglo/Ville sur l'usage et la gestion du réseau fibre.

2 étapes sont à définir :

1) Rencontre avec le Maire sur la mise en place d' un groupe de pilotage.

2) Rencontre HP/J.-C. Pierre sur les marges de ma œuvre ville/CA.